



Ville de Bouxières aux Dames

Bouxières aux Dames, le 5/05/2023

Place de la Mairie
B.P. n° 50031
54136 Bouxières aux Dames

☎ 03 83 22 72 09

☎ 03 83 22 75 84

Courriel : inscription-jeunesse-bad@orange.fr

Site Internet : www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr

Objet : Fiche de renseignements de l'enfant 2023-2024
Périscolaire - extrascolaire

Cher(s) parent(s),

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, votre enfant sera scolarisé au sein d'une école de la commune et sera probablement inscrit à l'un de nos services : *périscolaire du matin/soir, restauration scolaire, centre de loisirs, navette, mercredi loisir, aide aux devoirs.*

Nous faisons le choix de simplifier la procédure de renouvellement de la fiche de renseignements de votre enfant. Nous vous remettons la fiche 2022-2023 et vous devez apporter des modifications directement sur cette fiche. Les nouvelles modifications devront être réalisées avec une couleur **ROUGE**.

Au verso de ce courrier, nous vous accompagnons dans les différentes étapes de la fiche.

Toutefois, si vous avez besoin de télécharger une nouvelle fiche de renseignements, elle est disponible sur le site internet de la mairie à partir du 5 mai (onglet ENFANCE puis ACCUEIL PERISCOLAIRE).

Nous demandons à ce que la fiche de renseignements soit **impérativement** transmise à l'enseignante de votre enfant :

Le vendredi 12 mai 2023 dernier délai

PORTAIL FAMILLE

Pour la rentrée scolaire 2023, les inscriptions à nos services se feront par l'intermédiaire du portail famille (sauf pour la navette, l'inscription se fera toujours en mairie). La mairie ne se chargera plus d'enregistrer vos inscriptions. Le portail famille est un outil de gestion et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos inscriptions. Un code d'accès vous a été communiqué par mail si le dossier d'inscription complet de votre enfant a été rendu à la mairie.

PLAQUETTE ENFANCE ET JEUNESSE 3 à 17 ans

La plaquette 2023-2024 vous permettra de découvrir les informations relatives à l'ensemble de nos services. Elle sera consultable sur notre site internet à partir du 10 juillet 2023.

APPLICATION POCKET

La mairie a fait le choix de souscrire à un abonnement payant pour pouvoir bénéficier des avantages que ONE offre aux acteurs éducatifs (sauf pour l'école maternelle Nicole Kierren). En début d'année scolaire, vous avez normalement reçu de l'école, un identifiant et un code d'activation pour vous rendre sur ONE.

Pour le service enfance et jeunesse, c'est le moyen utilisé privilégié pour communiquer avec vous. Si vous n'avez toujours pas de code, adressez-vous à la Directrice de l'école. Si vous n'avez pas téléchargé l'application, il est fortement conseillé de le faire si vous souhaitez recevoir nos informations. Pour l'école maternelle Nicole Kierren, la Directrice de l'école relayera les informations par mail.

D'ici la fin de l'année scolaire, vous recevrez une note concernant les dernières informations importantes à retenir pour la rentrée scolaire.

Le service enfance et jeunesse reste à votre disposition pour des questions éventuelles.

Cordialement
Madame CHEVREUX
Adjointe au Maire en charge de l'enfance et
la jeunesse



FAISONS UN POINT ENSEMBLE

Je m'appête à rendre la fiche de renseignements :

J'ai bien renseigné :

- Si concerné : le régime alimentaire (sans porc, sans viande...)
- Si changements de coordonnées des parents : J'ai apporté les modifications
- Mon enfant a eu de nouveaux vaccins : j'ai renseigné les informations dans le tableau concerné
- J'ai signé en bas de la dernière page du document et j'ai bien mis la date du jour, le mois et l'année (ex : Fait le 12/05/2023)

J'ai vérifié :

- J'ai imprimé ma dernière attestation CAF dans laquelle figure mon Quotient Familial
 - ✚ Document à imprimer depuis le site de la CAF ou attestation autre régime d'allocataire (MSA). Je l'ai ajouté au dossier.
- Je suis bénéficiaire des Aides aux Temps Libres CAF 2022-2023.
 - ✚ J'ai imprimé le document et ajouté au dossier.
- Mon enfant n'a pas le droit de pratiquer des activités physiques et sportives au périscolaire.
 - ✚ J'ai imprimé et joint le certificat médical.

J'ai pensé :

- À signaler que mes coordonnées bancaires (RIB) sont changées.
 - ✚ Télécharger le mandat de prélèvement (ENFANCE puis ACCUEIL PERISCOLAIRE) puis le joindre au dossier.

Autres :

- Si votre situation familiale change :
 - ✚ En cas de séparation/divorce ou jugement en cours, il faut renseigner :

COUPON À JOINDRE AU DOSSIER

.....

Quel parent a la garde permanente ? Père Mère

Si garde alternée, il faudra nous remettre deux fiches distinctes de renseignements
(Fiche mère et fiche père : Préciser ci-dessous l'organisation de la garde de la mère et père)

Semaine paire : Semaine impaire :

Autres informations :